

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

#### **Décision n° 2016.0101/DC du 15 juin 2016 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination d'un membre de la commission des pratiques et des parcours**

NOR : HASX1630518S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 15 juin 2016,  
Vu les articles L. 161-37 et suivants et R. 161-77 et suivants du code de la sécurité sociale ;  
Vu la décision n° 2014.0250/DC/SJ du 10 décembre 2014 du collège de la Haute Autorité de santé adoptant le règlement intérieur du collège ;  
Vu la décision n° 2014.0251/DC du 10 décembre 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission des pratiques et des parcours ;  
Vu la décision n° 2015.0005/DC du 21 janvier 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission des pratiques et des parcours ;  
Vu la déclaration d'intérêts transmise par le candidat et son engagement à se déporter s'il a des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à son indépendance ;  
Vu le Guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts de la Haute Autorité de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Philippe DEGRAVI est nommé membre de la commission des pratiques et des parcours, en remplacement de M. Jean MANE, démissionnaire.

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 15 juin 2016.

Pour le collège :  
*La présidente,*  
Pr A. BUZYN